

**Commission de la recherche du conseil académique de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne**

**Délibération du 11 avril 2023 portant approbation du procès-verbal de la séance
du 10 janvier 2023**

La COMMISSION DE LA RECHERCHE DU CONSEIL ACADÉMIQUE de l'Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5 et L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment son article 19 ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu l'arrêté n° 2021-40 du 14 janvier 2021 portant proclamation de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC à la fonction de Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal ci-après annexé de la séance de la commission de la recherche
du conseil académique du 10 janvier 2023.

Délibération CRCAC/2023-04-11/01	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	40
Nombre de membres présents ou représentés	23
Nombre de refus de prendre part au vote	1
Nombre de pour	21
Nombre de contre	0
Nombre d'abstentions	1

Paris, le 8 septembre 2023

La Présidente de l'Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des affaires
juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé au 12, place du Panthéon, 75231 Paris.